

Lettre aux Laurisaisiens

Informations
municipales

N°17 - mai
2021



édito

Qu'est ce qui est essentiel pour nous ?

A Lauris, comme dans une grande partie du monde nous continuons à vivre des moments éprouvants et difficiles.

Mais le lancement de la campagne de vaccination, même avec ses ratés du début, nous laisse entrevoir des lendemains meilleurs. Nous avons saisi avec mon équipe municipale l'opportunité pour que Lauris soit un village d'accueil d'un centre de vaccination. Il aura fallu régler les problèmes matériels et s'engager dans l'organisation de ce centre qui s'adressera à un large territoire, mais ces efforts ne nous ont pas freinés car l'accès au vaccin pour nos aînés, les personnes les plus vulnérables est une priorité pour nous.

Il nous faudra absolument tirer les leçons de cette épreuve et pas seulement dans nos déclarations, mais dans nos actes, à un niveau institutionnel de nos gouvernants, mais aussi à titre individuel pour remettre l'essentiel au cœur de nos vies.

Une personne vivant à Avignon nous propose de créer un habitat coopératif pour jeunes retraités à Roquefraiche. Elle a évoqué « le bonheur ». Je me suis alors rendu compte que malgré mes très nombreux échanges avec la population, je n'avais plus entendu ce terme dans la bouche de quelqu'un. Comme si ce terme avait disparu, comme si nous y avions renoncé collectivement. D'entendre cette personne employer ce mot, j'en ai été ému car cela m'a rappelé que c'était pour cela que je me suis engagé. Et que face à la course permanente, j'avais moi-même oublié que le bonheur était à la base de mon engagement municipal. Je me suis engagé avec mon équipe pour faire de notre village un lieu de vie, d'échanges, de relations fraternelles, un lieu de bonheur simple.

Le bonheur simple c'est que chacune et chacun puisse avoir quelqu'un sur qui compter, c'est sentir que la vie de village peut créer ce climat de confiance et de sérénité. Oui le bonheur est possible à condition que nous continuions à y œuvrer à notre échelle.

C'est dans cet esprit qu'avec mon équipe municipale nous continuerons à travailler pour faire lien, faire village, faire une communauté solidaire et ouverte.

Pour nous, élus à votre service, il est plus que jamais essentiel de faire de Lauris un village serein, respectueux de la planète, vivant, solidaire et responsable.

André ROUSSET, votre maire.

Centre de vaccination de Lauris

Avec l'implication de Didier Sebbah, Adjoint au Maire, le soutien de toute l'équipe municipale de Lauris et des sept Maires concernés, Lauris est devenu avec la Tour d'Aigues et Pertuis, l'un des trois centres de vaccination de Santélub.

Le Centre de Lauris est opérationnel depuis le 20/01/2021 et il couvre un territoire de 17000 habitants répartis sur les villages de Cadenet, Puyvert, Lourmarin, Vaugines, Cucuron, Villelaure et Lauris.

Au 8 avril 2021, le nombre total de vaccinations s'établissait à 1855 injections, 1398 premières injections et 457 deuxièmes injections.

Priorité étant donnée aux deuxièmes injections, les nouvelles « premières » injections reprendront à partir de début mai 2021.

La capacité du Centre de Lauris est maintenant de 400 injections par semaine du lundi au vendredi.

La Campagne de vaccination se poursuit. Merci aux équipes médicales et aux nombreux bénévoles qui participent à cette belle action.

N°de téléphone pour le Centre de Lauris : 0972502700



Lauris, terre de Jeux 2024

TERRE
2024
DE JEUX

Lauris a rejoint la famille Paris 2024 grâce à la labellisation Terre de Jeux 2024. Cette année est particulière puisque les Jeux Olympiques et Paralympiques se tiendront à Tokyo du 23 Juillet 2021 au 5 Septembre 2021. Les athlètes de l'équipe française viennent tous de territoires de terre de jeux 2024. Soutenons les.



Les Réalisations 2019-2020

LES TERRASSES DE CHATEAU

La remise en état du mur de soutènement a redonné au paysage et à la falaise sa valeur historique.

Les réseaux d'eau, les fontaines et les bassins de réception ont été rénovés

L'AMENAGEMENT DU CENTRE ANCIEN

Pour donner au centre ancien un cadre de vie agréable pour tous.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Pour fournir aux enfants un équipement performant, confortable et adapté. La mise en service de l'ensemble avec self-service est prévue pour fin avril début mai 2021.

LE PARKING DES REGALES

Pour offrir une quarantaine de places à l'entrée Sud du village avec des plantations et conservation des végétaux existants.

DEBROUSSAILLAGE DU GRAND JARDIN

en vue d'une future réouverture.

ENTRETIEN DES ROUTES ET CHEMINS

Pour le confort et la sécurité de tous.

REFECTION DES TOITURES DES BATIMENTS

Pour la pérennité de notre patrimoine et le respect de l'environnement.

LE PARC DE LOISIRS

Situé au cœur du village ce lieu permet un accueil des parents et enfants avec des espaces de détente et de jeux.



Le soutien

aux commerces et associations

La municipalité s'est rapprochée des commerçants pendant la pandémie afin d'évaluer leurs attentes et besoins face à la crise économique qui se présentait devant eux. Après concertation, il est apparu une forte crainte quant à la pérennité des différentes activités. C'est pourquoi, malgré le manque à gagner que cela représentait pour la municipalité, plusieurs actions ont été menées : possibilité d'agrandissement des terrasses avec exonération, exonération des loyers de la Cour du château (actions votées à l'unanimité du Conseil Municipal), maintien de la fête foraine,



maintien et développement des animations musicales de rue en lien avec le service Culture, fermeture de la circulation afin de sécuriser ces initiatives et le tout dans le strict respect des conditions sanitaires aidé en cela par la Police Municipale. Toutes ces actions ont permis un redémarrage de l'activité économique et surtout de renouer les liens entre nous et de créer une vie de village où la sérénité et le bien vivre ensemble sont la priorité.

FLASH INFO Réouverture des jardins conservatoires des plantes tinctoriales

Les jardins conservatoires des plantes tinctoriales ré-ouvrent au public !

A partir du 18 mai, les jardins pourront à nouveau être visités le mardi après-midi entre 15h00 et 18h00. Il sera nécessaire de s'inscrire au préalable auprès de l'accueil de la Mairie : 6€ pour une visite libre, 8€ pour une visite guidée et toujours gratuite pour les laurisiens.

Merci aux bénévoles de l'association des amis des jardins qui encadreront ces visites.

Dossier Finances Le budget primitif 2021

COMMUNE DE LAURIS			
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET PRIMITIF 2021			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
16	Remboursement emprunts	195 000,00 €	
20/21/23	Dépenses équipements	617 267,02 €	
	Dépenses restes à réaliser	495 000,00 €	
		0,00 €	
001	Déficit d'investissement	302 919,80 €	
020	Dépenses imprévues	0,00 €	
		1 610 186,82 €	

COMMUNE DE LAURIS			
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET PRIMITIF 2021			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
011	charges à caractère général	731 800,00 €	
014	atténuations de produits	561 803,00 €	
012	charges de personnel	1 952 000,00 €	
65	charges de gestion courante	184 600,00 €	
66	charges financières	72 337,00 €	
022	Dépenses imprévues	0,00 €	
67	Charges exceptionnelles	17 000,00 €	
023	virement en investissement	274 264,00 €	
042	opérations d'ordre entre section	130 000,00 €	
		3 923 804,00 €	

Le compte administratif 2020 a été adopté au conseil municipal du 16 mars 2021 et le budget primitif 2021 à celui du 13 avril 2021. Les documents peuvent être consultés sur le site www.lauris.fr. Les finances de la commune sont fortement contraintes par la baisse importante des dotations de l'État durant ces dernières années. Ce budget est guidé par notre ambition d'améliorer la qualité de vie des habitants de Lauris et notre esprit de responsabilité.

La culture garde le cap !



En 2019, nous vous avons proposé pas moins de 55 actions diversifiées pour la plupart non payantes : 15 spectacles, 12 concerts, 15 ateliers et 13 minibus de la culture.

En 2020, année marquée par la crise sanitaire, la municipalité a maintenu, malgré tout, dans le respect des règles en vigueur, plus de 40 actions dont 8 spectacles, 4 concerts, 13 minibus, 6 conférences, des visites guidées, des ateliers dont un « langue des signes », le Musée Mobile à l'école...

En ces temps difficiles, chacun de nous a pris conscience du caractère vital de la culture dans sa dimension collective, de son rôle pour créer du lien...

Nous avons programmé, déprogrammé, reporté, adapté... Nous pensions pouvoir vous annoncer le programme du festival « En voir de toutes les couleurs » mais compte tenu de la situation, nous avons choisi de reporter la première édition en 2022.

En effet, ce festival dont l'objectif est de réunir tous les acteurs du village pour un moment festif et convivial doit être un événement de joie et de partage et les contraintes sanitaires nous éloignent de cela...

Nous espérons pouvoir vous donner rendez-vous les 28, 29 et 30 mai, sur les terrasses du château, pour une programmation vocale et locale. Nous préparons aussi la fête de la Musique et nous sommes également heureux et fiers de recevoir à nouveau la tournée Mosaïque de la Région Sud, le 4 juillet pour une belle journée de spectacles.

Pour s'inscrire à la newsletter : culture@lauris.fr.

les orientations budgétaires pour 2021

En 2019 et 2020, des investissements nécessaires (comme la cantine, la réfection des toitures des bâtiments municipaux, la rénovation du vieux village, le parc de loisirs, etc.) et imprévus comme les terrasses du château, ont été réalisés.

Ces engagements pour notre village ont été effectués malgré la baisse des dotations ce qui a fortement contraint nos finances et ont conduit à un déficit de - 217 015 €.

Pour les années à venir nous devons faire au mieux avec nos modestes moyens. Nos investissements, notre fonctionnement budgétaire doivent gagner en efficacité et pour cela nous allons mettre en œuvre une programmation sur plusieurs années des projets les plus importants, ceux notamment attendus par les habitants du village lors des élections municipales de 2020. Nous avons fait le choix cette année de baisser nos indemnités d'élus de 20%.

Nous allons travailler, élus et agents de la commune, que nous remercions pour leur implication, à limiter au maximum certaines dépenses de sorte à gagner 10% sur les dépenses de fonctionnement.

Nous ferons aussi en sorte de mutualiser autant que possible les missions de nos agents, sans que cela ne grève les conditions de travail ou le service rendu à la population.

Les associations de la commune participent également à cet effort de réduction des dépenses.

Notre objectif pour 2021 est de récupérer une marge d'autofinancement afin d'assurer un équilibre des finances pour investir pour les années qui viennent.

Seul levier actuel de progression de nos recettes, nous augmentons, et c'est bien à contrecœur, la fiscalité de 2%. A noter que notre village continue d'avoir une fiscalité inférieure à la moyenne des villages équivalents.

Pour les investissements, nous allons nous concentrer sur les services rendus à la population et l'animation du village.

Ainsi, nous investirons pour cette année 180 000 euros pour nos écoles (socle numérique, l'ouverture de la 6ème classe en maternelle) car nos enfants sont notre avenir et ne peuvent attendre, et en prévision de travaux impondérables.

La baisse des dotations de l'État nous contraint chaque année à faire mieux avec moins. Une fois encore nous sommes appelés à relever ce défi, à être créatifs, déterminés, solidaires pour notre village, pour ses aînés, pour ses actifs, pour ses associations, pour ses enfants, pour nos commerces, nos artisans, nos agriculteurs, pour nous toutes et tous.

Conformément à la loi du 27 février 2002 et à nos engagements nous publions les textes des deux listes minoritaires relevant de leur entière responsabilité.

Liste « Lauris c'est vous »

Chers Laurisiens chères Laurisiennes

Une permanence périodique débutera le 3 mai prochain au 1er étage du foyer rural et ce tous les premiers lundis du mois.

Nous vous attendons de 9h à 12 h sans RDV et dans le respect des gestes barrières. Nous sommes là pour vous écouter sur les diverses problématiques que vous rencontrez, récolter vos doléances et vous représenter lors des conseils municipaux.

Les problématiques récurrentes dans notre village sont remontées régulièrement aux services concernés en Mairie : Dégradations sur véhicule, tags sur divers murs, incivilités, chiens en liberté, vols de plaques et pots de fleurs sur les tombes dans notre cimetière, déchets divers autour de nos poubelles, décharges sauvages de déchets verts et autres dépôts de gravats qui sont fréquemment observés dans notre village.

Nous ne gagnerons cette bataille que si les Laurisiens se rassemblent et s'insurgent contre ces comportements. Pour cela nous avons besoin d'outils de vidéos surveillance sur les axes routiers d'entrée et sortie du village ainsi qu'au centre-ville afin d'identifier et de sécuriser nos espaces publics !

Nous avons aussi signalé des nids de frelons qui ont été enlevés par les services de la Mairie et nous les remercions pour leur action. Nous sommes actifs et à

Les projets pour 2021 - 2022

Pour le futur proche de nombreux projets sont en cours ou vont être engagés :

- Le P.L.U. et la ZONE AGRICOLE PROTEGEE

- La MAISON DES ASSOCIATIONS

- Les EVENEMENTS CULTURELS en attendant LE FESTIVAL DES COULEURS en 2022

- La FIBRE OPTIQUE pour tous

- L'engagement de Lauris dans le projet « TERRE DES JEUX 2024 »

- Le développement d'un PÔLE TOURISTIQUE ET CULTUREL sur le site du château et ses terrasses

- Les projets à mettre en place dans le cadre du PACTE de TRANSITION, notamment la Commission extra-municipale du TEMPS LONG.

- La réouverture du JARDIN DES PLANTES TINCTORIALES et du GRAND JARDIN



- La création d'un pôle de petites UNITES DE PRODUCTION ARTISANALE sur le site de l'Usine

- Pour les écoles, l'EQUIPEMENT INFORMATIQUE et le DEVELOPPEMENT D'ESPACES VERTS

- La création du CONSEIL DES JEUNES

- L'aménagement des PARKINGS

- Les ECONOMIES D'ENERGIE et la REDUCTION DE LA POLLUTION LUMINEUSE en accord avec nos engagements de TRANSITION ENERGETIQUE

Les élus minoritaires Libres opinions

l'écoute! En espérant pouvoir échanger avec vous prochainement,prenez bien soins de vous !

Dominique Colombo Boris Vida

Liste « Bien vivre à Lauris »

« Gouverner c'est prévoir »,

Gérer : c'est investir sur des projets qui vont ramener des finances à la commune.

Quand « investissement » rime avec jeux d'écriture opaques, et quand les dotations baissent sans politique de développement économique : les impôts augmentent.

Nous l'avions prévu, ils l'ont fait : la taxe foncière prend 2%, et ce n'est que le début.

Des caméras ? Non ils n'en veulent pas !

Nous alertons régulièrement le Maire sur le sujet de la sécurité, mais nos demandes ainsi que les vôtres restent sans réponses ! La petite délinquance est sous la responsabilité du Maire, 1er officier de police judiciaire du village selon la loi.

Nous travaillons sur la mise en place d'autres solutions avec vous : infos par courriels : bien.vivre.a.lauris@gmail.com

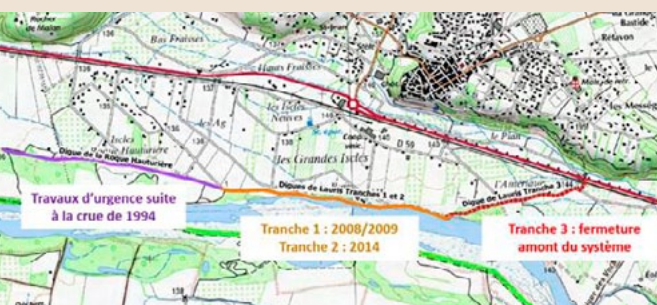
Jade Escoffier Dominique Bouat

Le projet de tranche 3 de digue

Depuis les crues historiques de 1994 (avec des débits de pointe proches de 3000 m³/s), la commune de Lauris et le SMAVD ont engagé un important programme de travaux sur les digues situées en bord de Durance protégeant la plaine des inondations. Aujourd'hui la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse est devenue compétente pour la gestion des digues regroupées en « système d'endiguement ». Elle a délégué cette compétence au SMAVD notamment pour ce qui concerne le système d'endiguement protégeant la commune de Lauris.

Les études et les travaux à la loupe

Le SMAVD réalise actuellement les études en vue d'une ultime tranche de travaux. Telle que figurée sur le plan, la « tranche 3 » permettra de finaliser la protection et de « refermer » le système en amont au niveau de la voie SNCF.



Le système ainsi complété protégera les secteurs habités des plus fortes inondations de la rivière : ainsi jusqu'à la crue dite « cinquantennale » de 4000 m³/s, il n'y aura plus d'entrée d'eau dans la zone protégée par les digues (actuellement les entrées d'eau se produisent à partir de 2500 m³/s). Au-delà de 4000 m³/s, le système laissera entrer de l'eau dans la zone mais avec un débit et des hauteurs d'eau limités, et sans risque de rupture des digues, jusqu'au débit de la crue considérée comme « exceptionnelle » c'est-à-dire extrêmement rare en Durance (6500 m³/s).

La Durance à vélo passera par là

En vue de la réalisation des travaux dans les prochaines années, des acquisitions de terrains sont nécessaires. Pour cela, l'agglomération LMV a mandaté la SAFER qui va rencontrer individuellement les propriétaires. A l'occasion de la réalisation de ces travaux, le SMAVD a également pour projet de créer, sur les crêtes des digues, un cheminement pour les modes actifs qui se poursuivra sur l'ensemble du système d'endiguement. Des points de vue et des aires de repos ou de pique-nique seront aménagés le long du linéaire afin de valoriser les richesses de notre belle Durance.

Les études concernant ce tronçon de Véloroute devraient débuter en 2022. Plus d'informations sur : <https://www.smavd.org/durance-a-velo/>

Les Services techniques

Les Services Techniques de la Mairie de Lauris ont pour mission l'entretien, la maintenance et la valorisation du patrimoine.

L'équipe est composée de seize agents municipaux réunissant des compétences dans de nombreux domaines : électricité, plomberie, maçonnerie, peinture, jardinage et élagage. Les Services techniques sont dotés d'équipements qui leur permettent de réaliser des interventions dans les secteurs du Bâtiment, des Espaces Verts et de la Propreté Urbaine. Denis Valence, vous avez pris vos fonctions de Directeur des Services Techniques au début de cette année 2021. Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

« Après 30 années passées dans le privé, où j'ai occupé plusieurs postes dans différents domaines de compétence comme le bâtiment, le commerce, l'entreprise et après avoir entamé une réflexion sur l'ensemble de mon parcours professionnel et sur l'ensemble de ma carrière en général j'ai pris la décision de reprendre mes études en plus de mon emploi jusqu'à l'obtention d'un master



(BIVRD) bâtiments, infrastructures et réseaux divers. Après l'obtention du concours de la fonction publique territoriale, j'ai été recruté à la Métropole Aix-Marseille-Provence en 2014 comme responsable de la cellule travaux eau potable, eaux usées et eaux pluviales. J'y avais la responsabilité d'une équipe de 5 techniciens, des études techniques dans ce domaine et du suivi des travaux confiés aux entreprises. Puis en 2016, j'ai eu l'opportunité d'intégrer le service voirie réseaux divers ce qui m'a permis d'élargir mes champs de compétences, tant en ce qui concerne les réseaux secs et humides, voirie, qu'en matière de bâtiments publics et d'espaces verts, ainsi que la propreté.

En 2019, j'ai décidé de me rapprocher de mon Luberon natal. J'ai été recruté par le Syndicat Durance Ventoux comme responsable d'étude technique et du suivi des travaux confiés aux entreprises.

Le 4 janvier 2021, j'ai été recruté comme Directeur des services Techniques de la commune de LAURIS. La Métropole Aix-Marseille-Provence et ses secteurs ont des budgets conséquents, mais c'est aussi un challenge de gérer un centre technique d'une commune avec beaucoup moins de moyens. C'est pour moi remettre de l'humain, du dialogue, être à l'écoute des préoccupations, être inventif, prendre le temps de la réflexion afin de faire les bons choix techniques relatifs à l'optimisation des budgets d'investissement et de fonctionnement. C'est aussi, faire appel à l'esprit d'équipe, solliciter les savoir-faire, les connaissances et compétences de chacun des agents femmes et hommes qui composent l'équipe technique en place, et qui aiment leur commune.

Conseil
des aînés

Après sa séance plénière du 11 janvier 2021 pendant laquelle les grands axes de compétence du Conseil ont été définis et son règlement intérieur élaboré, chacun de ses membres a été invité à proposer des projets.

Des réunions thématiques en petits groupes, crise sanitaire oblige, ont eu lieu et des projets concernant l'histoire et le patrimoine de notre village sont en cours d'élaboration. Une fois finalisés, documentés et chiffrés, ils seront soumis au Conseil Municipal.

D'autres projets concernant notamment le Devoir de Mémoire ou l'Intergénérationnel sont en cours de réflexion. De plus, le Conseil des Aînés est prêt à émettre des avis et propositions auprès de l'équipe municipale pour aider à la mise en œuvre de ses actions.

La liste des membres du Conseil est disponible sur le lien suivant : <https://www.lauris.fr/fr/conseil-des-aines>

MAIRIE DE LAURIS

Place Joseph Garnier - BP 20 - 84360 LAURIS

☎ 04.90.08.20.01 - ✉ contact.mairie@lauris.fr

 www.lauris.fr -  @LaurisOfficiel · Mairie

 application PanneauPocket à télécharger sur votre téléphone ou sur votre ordinateur : <https://app.panneaupocket.com/>